

Image not found or type unknown



Dette à récupérer sans justificatif

Par **terrisse_old**, le **14/12/2007** à **17:37**

En Février 2002 j'ai prêté à une collègue de travail qui était en "galère" la somme de 22867 €. Par chèque de banque. Cette somme lui était indispensable pour acquérir un appartement car ses capacités d'endettement étaient limitées. Elle m'a indiqué qu'elle allait me rembourser en 5 ans avec les locations estivales (l'appartement est situé à Ajaccio) N'ayant pas loué l'appartement pour des raisons diverses elle m'a demandé de compléter l'équipement en 2004 pour 1200 € environ, ce que j'ai fait. Depuis 2006 elle habite toujours l'appartement, le loue chaque été et ne donne plus signe de vie, ne répond ni à mes appels, ni à mes emails, ni à mes courriers.

Quels recours ai je pour 1 faire reconnaître cette dette, 2 la récupérer ?

merci